Présidence de Madame Anouck SAUGY, présidente

Membres absents excusés : Mme Abdi Jama Ahmed ; Mme Marlène Bérard ; M. Eric Bettens ; Mme Carolina Carvalho ; Mme Virginie Cavalli ; Mme Magali Crausaz ; M. Serge De Ribaupierre ; Mme Alice Genoud ; Mme Alexandra Gerber ; M. Dominique Gigon ; Mme Maëlle Grandjean ; M. Nicolas Hurni ; Mme Tanya Isik Nihal ; M. Olivier Kaser ; Mme Léonie Kovaliv ; M. Benjamin Meuwly ; M. Fabrice Moscheni ; Mme Sarah Neumann ; M. Mathias Paquier ; M. Jonathan Santolin ; Mme Vlora Tora

Membres absents non excusés : Mme Lana Damergi ; M. Guillaume Matthey ; M. Khalid Mohamed Ali ; Mme Christelle Rigual

Membres présents	75
Membres absents excusés	21
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pétition
Dépôt

de Philippe Monnet et consorts – « Oui à la culture, non aux nuisances sonores » (102 signatures)

La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.

Pétition
Dépôt

de Roos Vincent et crts : « Nuisances sonores et incivilités, parc Chemin de Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne» (140 signatures)

La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.

Pétition
Dépôt

de Noureldin Karim (PPE Parc de Valency) et Merenda Fabrice (PPE Sourix) – « Classement du Chemin du Risoux en zone de rencontre à 20 km/h » (107 signatures)

La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.

Pétition
Dépôt

du Collectif Sévelin-Sébeillon-Rue de Genève (par Thomas Tedesco) « Pour une révision du projet Sévelin Nord » (232 signatures)

La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.

Pétition
Dépôt

de Dumoulin Siouxsie et crts « Intervention suite à des nuisances sonores nocturnes répétées » (16 signatures)

La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.

Lettre

de la Municipalité du 5 novembre 2026 – Séance du Conseil communal du 24 novembre 2026 - demande de traitement prioritaire pour les points

- **Préavis N° 2026/61- SCS :** Communalisation de la Fondation ABS
- **Préavis N° 2026/57- CD :** Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des musées communaux et de leur personnel
- **Préavis N° 2026/46 – LEA :** Fondation de l'Hermitage - Octroi d'un crédit complémentaire
- **Préavis Nº 2026/48 – LEA :** Auberge de Sauvabelin - chemin des Celtes 1 à Lausanne : Octroi d'un Crédit complémentaire de CHF TTC 985'000.– pour couvrir les imprévus des travaux de rénovation-transformation de l'auberge
- **Préavis N° 2026/70 – SIL :** Financement du programme équiwatt pour la période 2027 à 2031. Réponse aux postulats de M. Jean-Marc Béguin et consorts « Economiser l'électricité, un challenge gagnant ! », de Mme Virginie Cavalli « Un plan d'action pour la sobriété énergétique de Lausanne » et de Mme Françoise Longchamp « De la lumière pour les aînés ». Mise à jour du règlement sur les procédés de réclame pour les horaires de fonctionnement de l'éclairage des vitrines - Réponse aux postulats de M. Jean-Marc Béguin et consorts « Economiser l'électricité, un challenge gagnant ! », de Mme Virginie Cavalli « Un plan d'action pour la sobriété énergétique de Lausanne » et de Mme Françoise Longchamp « De la lumière pour les aînés » - Mise à jour du règlement sur les procédés de réclame pour les horaires de fonctionnement de l'éclairage des vitrines
- **Préavis N° 2026/67- SIL** : Subventions à l'achat de vélos à assistance électrique : renouvellement du financement par le Fonds pour l'efficacité énergétique jusqu'en 2031

Communications secrétariat CC

- 16.11.2026 : Commission permanente des pétitions - Organisation du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027

Communications municipales

- 29.10.2026 : Communication au CC - Réponse aux résolutions - Interpellation urgente déposée le 9 juin 2026 de M. Johann DUPUIS et crts : « Quelles mesures urgentes la Municipalité compte-elle mettre en oeuvre après le décès d'une personne heurtée par un camion-poubelle de la ville dans une rue étroite ?»
- 12.11.2026 : Communication au Conseil Communal du 6 novembre 2026 «Nomination du nouveau chef du Service d'organisation et d'informatique, Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture»
- 12.11.2026 : Remplacement de l'application de gestion du contrôle des habitants
- 12.11.2026 : Résolutions de M. Khalid Mohamed Ali et de Mme Alexandra Gerber du 6 octobre 2026 adoptées par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Khalid Mohamed Ali « Sévelin Nord — actualiser la participation et garantir les bénéfices pour le quartier »

Communication Bureau

- 04.11.2026 : Demande de traitement prioritaire pour la séance du Conseil communal du 24 novembre 2026

Question écrite Dépôt	de M. Hadrien BUCLIN (EàG) « Place de la Riponne : de l'ombre avant les grands travaux »
Postulat Dépôt	de Mme Isabelle BONILLO (EàG) « Améliorer le traitement des personnes précaires au sein du Conseil communal »
Postulat Dépôt	de M. Olivier MARMY (PLR) et consorts « De la start-up à l'entreprise : un avenir à Lausanne pour les acteurs économiques du domaine de la santé »
Postulat Dépôt	de M. Yusuf KULMIYE (soc.) et consorts « Pour une Commission lausannoise pour l'intégration aux compétences élargies, mieux dotées et plus visible »
Postulat Dépôt	de M. Mountazar JAFFAR (soc.) et consorts « Un mémorial des droits humains et des droits des peuples à Lausanne »
Postulat Dépôt	de M. Hadrien BUCLIN et consorts « Un soutien de la Ville pour la maison de naissance Eden »
Postulat Dépôt	de Mme Patrizia MORI (UDC) « Prévention des violences politiques»
Interpellation Dépôt	de M. Yusuf KULMIYE : « Coopération internationale et solidarité décentralisée lausannoises : conforter un engagement exemplaire dans un contexte sous tension»
Interpellation Dépôt	de M. Yusuf KULMIYE et crts : « Santé mentale des jeunes à Lausanne : prestations, collaborations et angles morts»
Interpellation Dépôt	de Mme Diane WILD : « "Femmes et sport : cinq ans après, où en est-on ?" »
Interpellation Dépôt	de M. Samuel DE VARGAS : « P'tit train de Vidy : quel soutien pour préserver un patrimoine populaire lausannois ? »
Interpellation Dépôt	de Mme Valérie ZWAHLEN : « Réseaux sociaux, normes de genre et santé mentale des jeunes : quelle prévention à Lausanne ? »
Interpellation Dépôt	de M. Nicolas HURNI « Apprentissage à Lausanne : des engagements aux résultats, où en sommes-nous ? »
Interpellation Dépôt	de M. Mountazar JAFFAR (soc.) et consorts « Loyers de la CPCL : pas de rendement sur le dos des Lausannois.es » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

Questions orales

I. M. Olivier MARMY (PLR) ; M. Julien EGGENBERGER, directeur de Finances et mobilité

II. Mme Feryel KILANI (Les Verts) ; M. Julien EGGENBERGER, directeur de Finances et mobilité

III. Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; M. Grégoire JUNOD, Syndic directeur de Culture et développement urbain

IV. Mme Caroline DEVALLONNE DINBALI (so.c) ; M. Xavier ROTH, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers

V. M. Thibault SCHALLER (UDC) ; M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de Sécurité et économie.

PREA26/137 - FIM Rapport s/Préavis 2026/73

Autorisations d'achats (AA) pour l'exercice 2027

Rapportrice : Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts)

[Présidente de la commission des finances]

Discussion La parole est demandée. L'objet est renvoyé dans l'ordre du jour

---

PREA26/117 - LEA Rapport s/Préavis 2026/71

Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines Crédit-cadre annuel 2027

Rapportrice : Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts)

[Présidente de la commission des finances]

Discussion La parole est demandée. L'objet est renvoyé dans l'ordre du jour

---

PREA26/111 - CD Rapport s/Préavis 2026/57

Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des musées communaux et de leur personnel

Rapportrice : Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts)

[Présidente de la commission des finances]

Discussion La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl. 1 à 4 Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant maximum de CHF 760'300.- TTC destiné au déploiement d'un système de vidéosurveillance et à la mise à niveau des systèmes d'alarme dans les trois mu sées municipaux (CAB, MHL, MRV) ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et comptabiliser les charges d'amortissement sur la rubrique 331 du Service de la culture ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et comptabiliser, en fonction des dépenses ré elles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 du Service de la culture ;

4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 la subvention canto nale de CHF 301'500.- TTC ainsi que toute autre recette qui pourrait être accordée à ce projet.

PREA26/013 - LEA Rapport s/Préavis 2026/46

Fondation de l'Hermitage - Octroi d'un crédit complémentaire

Rapportrice : Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts)

[Présidente de la commission des finances]

Discussion

M. Guy GAUDARD (PLR) ; Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture ; Mme Agathe SIDORENKO (EàG).

Vote s/concl. 1 à 8

Le Conseil, par 50 oui, 23 non et 0 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accepter les travaux complémentaires pour le projet de rénovation et de mise aux normes de la maison de l'Hermitage tel que présenté dans le présent préavis ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'750'000. TTC dont CHF 300'000.- TTC financés par la Fondation ;
3. d'accepter les travaux connexes sollicités par la Fondation tels que présentés dans le présent préavis ;
4. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement de CHF 1'700'000.- TTC financé par la Fondation ;
5. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffres 2 et 4, sur la rubrique n° 331 du Service des gérances ;
6. de faire figurer sous la rubrique n° 390 du Service des gérances les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 et 4 ;
7. de porter, en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 4, les subventions accordées au projet ainsi que les recettes issues de la recherche de fonds menée par la Fondation de l'Hermitage ;
8. de comptabiliser un montant équivalent aux charges d'amortissement et d'intérêts relatives à la part des travaux d'assainissement par prélèvement sur le fonds de rénovation durable et d'assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine administratif.

PREA26/122 - LEA Rapport s/Préavis 2026/48

Auberge de Sauvabelin – chemin des Celtes 1 à Lausanne : Octroi d'un Crédit complémentaire de CHF TTC 985'000.- pour couvrir les imprévus des travaux de rénovation-transformation de l'auberge

Rapportrice : Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts)

[Présidente de la commission des finances]

Discussion

M. Guy GAUDARD (PLR) ; M. Julien NAGEL (EàG) ; M. Louis DANA (soc.) ; Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts) ; M. Yvan SALZMANN (soc.) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ;

M. Ilias PANCHARD (Les Verts) qui demande le vote nominal ; M. Guy GAUDARD (PLR) ; Mme Natacha LITZISTORF, directrice de Logement, environnement et architecture.

Demande de vote nominal

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/concl. 1 à 4

Le Conseil, par 44 oui, 0 non et 29 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'accepter les travaux complémentaires pour le projet de rénovation et de transforma tion de l'auberge tel que présenté dans le présent préavis ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 985'000.- TTC ;
3. de faire figurer les amortissements sur la rubrique n° 330 du Service des gérances ;
4. de faire figurer les intérêts sous la rubrique n° 390 du Service des gérances.

Résultats du vote

ID du siègTitre	Nom	Groupe	Procuration par	Choix de vote
111	Aubert Eliane	PLR		Abst[0]
22	Audergon Marlyse	Les Verts		Oui[+]
59	Baud Ariane	EàG		Oui[+]
63	Beaud Valéry	Les Verts		Oui[+]
106	Beaufils Yann	PLR		Abst[0]
79	Béguin Jean-Marc	V'lib-Le Centre		Abst[0]
21	Benvenuti Romane	Les Verts		Oui[+]

18	Berguerand Anne	Les Verts	Oui[+]
24	Bisang Laurence	soc	Oui[+]
102	Blanc Pauline	PLR	Abst[0]
56	Bonillo Isabelle	EàG	Oui[+]
50	Buclin Hadrien	EàG	Oui[+]
104	Carrel Matthieu	PLR	Abst[0]
58	Carvalhosa Barbosa Marlène	EàG	Oui[+]
28	Chebel Fatma	soc	Oui[+]
89	Christe Valentin	UDC	Abst[0]
76	Cornuz Jacques	V'lib-Le Centre	Abst[0]
46	Crittin Lola	EàG	Oui[+]
14	D'Acremont Valérie	Les Verts	Oui[+]
35	Dana Louis	soc	Oui[+]
74	De Broglie Jennifer	UDC	Abst[0]
33	De Vargas Samuel	soc	Oui[+]
42	Devallonné Dinbali Caroline	soc	Oui[+]
92	Dumoulin Coralie	PLR	Abst[0]
61	Dupuis Johann	EàG	Oui[+]
19	Evéquoz Séverine	Les Verts	Oui[+]
70	Fahmy Olivia	Les Verts	Oui[+]
96	Finci Sabine	PLR	Abst[0]
101	Gaudard Guy	PLR	Abst[0]
15	Gerber Alexandra	Les Verts	Oui[+]
98	Gerber Anne	PLR	Abst[0]
43	Golestani Line	soc	Oui[+]
68	Graf Paloma	Les Verts	Oui[+]
57	Humbert Mathias	EàG	Oui[+]
31	Jaffar Mountazar	soc	Oui[+]
95	Joliat Julien	PLR	Abst[0]
26	Kamenica Musa	soc	
55	Kane Alassane	EàG	Oui[+]
105	Kanthia Paulraj	PLR	Abst[0]
64	Kilani Feryel	Les Verts	Oui[+]
49	Kovaliv Gaëlle	EàG	Oui[+]
6	Kulmiye Yusuf	soc	Oui[+]

17	Lasserre Aurélie	Les Verts	Oui[+]
87	Lecoultre Raphaël	UDC	Abst[0]
93	Lugrin Yann	PLR	Abst[0]
103	Maillard Mathilde	PLR	Abst[0]
73	Maillard Tony	UDC	Abst[0]
108	Marmy Olivier	PLR	Abst[0]
72	Masson Jean-Luc	UDC	Abst[0]
94	Maurer Putallaz Marisa	PLR	Abst[0]
52	Meinherz Franziska	EàG	Oui[+]
41	Mieli Gaelle	soc	Oui[+]
77	Monod Pauline	V'lib-Le Centre	Oui[+]
91	Mori Patrizia	UDC	Abst[0]
62	Nagel Julien	EàG	Oui[+]
29	NDiaye Marème	soc	Oui[+]
90	Oguey Joël	UDC	Abst[0]
107	Pagnot Bloch Olivier	UDC	Abst[0]
69	Panchard Ilias	Les Verts	Oui[+]
100	Pernet Jacques	PLR	Abst[0]
5	Piron Françoise	PLR	Abst[0]
48	Raboud Sidorenko Agathe	EàG	Oui[+]
44	Rastorfer Jacques-Etienne	soc	Oui[+]
23	Salzmann Yvan	soc	Oui[+]
1	Saugy Anouck	PLR	
88	Schaller Thibault	UDC	Abst[0]
40	Steimer Frédéric	soc	Oui[+]
16	Thorens Olivier	Les Verts	Oui[+]
37	Trottet Najia	soc	Oui[+]
78	Vouillamoz Vincent	V'lib-Le Centre	Abst[0]
110	Wild Diane	PLR	Abst[0]
36	Yemane Samson	soc	Oui[+]
54	Zecca Manon	EàG	Oui[+]
34	Zürcher Viginie	soc	Oui[+]
38	Zwahlen Valérie	soc	Oui[+]

POS26/118 – LEA Postulat

de M. Jacques CORNUZ et crts : «Pour la création d'une commission consultative sur la santé du Conseil communal de Lausanne»

Discussion préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/119 – LEA
Postulat

de Mme Françoise PIRON : « Créer plus d'espaces verts, c'est bien, les arroser suffisamment c'est mieux »

Discussion préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/120 – SCS
Postulat

de M. Paulraj KANTHIA : « "Donner à sa ville" : permettre à chacun de soutenir l'action sociale lausannoise »

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/121 – SCS
Postulat

de M. Samson YEMANE et crts : «"Élargir les critères de la Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.) aux personnes" titulaires d'un permis S, F et aux personnes sans-papiers»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/122 – LEA
Postulat

de Mme Valérie D'ACREMONT et crts : « Caisse lausannoise de l'alimentation (Calim) : soutenir une alimentation saine et durable pour tous les habitant·es et un avenir pour les paysan·nes»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/123 – EJQ
Postulat

de Mme Franziska MEINHERZ et crts : « - Pour les jeunes de Prélaz-Valency, passons des paroles aux actes : Renforçons le centre socioculturel du quartier !»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/125 – CD
Postulat

de Mr Hadrien BUCLIN et crts : «Pour une action de solidarité pérenne en faveur de l'Ukraine»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/126 – CD
Postulat

de M. Khalid MOHAMED ALI et crts : « Pour la création d'une « place de la Palestine » et l'édification d'un mémorial pour la paix»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/127 – SCS
Postulat

de M. Guillaume MATTHEY et crts : « Un plan "Grand chaud" pour les sans-abris»

Discussion préalable

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

POS26/128 – CD
Postulat

de Mme Gaëlle KOVALIV et crts : « Pour une ville qui communique sans IA et qui favorise ses artistes»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

POS26/129 – LEA
Postulat

de M. Guillaume MATTHEY et crts : « Pour une politique publique de refuges climatiques.»

Discussion préalable

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

RAPPORT GESTION 2025
Rapport s/ gestion municipal 2025

Rapport de la Commission permanente de gestion

Gestion municipale pour 2025 et réponses aux observations de la Commission permanente de gestion

Rapporteur : M. Yusuf KULIYE (soc.),

[Président de la Commission de gestion]

Discussion

M. Yusuf KULMIYE (soc.) ; Mme Marisa MAURER PUTALLAZ (PLR) ; Mme Franziska MEINHERZ (EàG) ; M. Yann LUGRIN (PLR) ; M. Olivier MARMY (PLR).

Vote s/concl. 1 à 3

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité de 2025 ;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion ;
3. d'accepter les réponses aux observations : 1 à 49.

_____

Clôture

La séance est levée à 19 h 35

La présidente — La secrétaire adjointe

....

Présidence de Madame Anouck SAUGY, présidente

Membres absents excusés : Mme Abdi Jama Ahmed ; Mme Marlène Bérard ; M. Eric Bettens ; Mme Carolina Carvalho ; Mme Magali Crausaz ; Mme Lana Damergi ; M. Serge De Ribaupierre ; Mme Alice Genoud ; M. Dominique Gigon ; Mme Paloma Graf ; Mme Maëlle Grandjean ; M. Nicolas Hurni ; Mme Tanya Isik Nihal ; M. Olivier Kaser ; Mme Léonie Kovaliv ; M. Benjamin Meuwly ; M. Fabrice Moscheni ; Mme Sarah Neumann ; M. Mathias Paquier ; M. Jonathan Santolin ; Mme Vlora Tora

Membres absents non excusés : Mme Christelle Rigual

Membres présents	78
Membres absents excusés	21
Membres absents non excusés	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 05 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

PREA26/153 - SCS Rapport s/Préavis 2026/61

Communalisation de la Fondation ABS

Rapporteur : M. Ilias PANCHARD (Les Verts)

Discussion

M. Ilias PANCHARD (Les Verts) ; Mme Mathilde MAILLARD (PLR) ; Mme Romane BENVENUTI (Les Verts) ; M. Yann LUGRIN (PLR) ; M. Jean-Marc BEGUIN (PVL-LC) ; Mme Agathe SIDORENKO (EàG) ; Mme Marlène CARVALHOSA BARBOSA (EàG) ; Mme Patrizia MORI (UDC) qui dépose un amendement ; M. Yusuf KULMIYE (soc.) ; Mme Émilie MOESCHLER, directrice de Sports et cohésion sociale.

A° Mori

Conclusion 5 (nouvelle) « Réserver l'ECS exclusivement aux habitants du Grand Lausanne, via un moyen d'identification fiable »

Vote s/A° Mori

Le Conseil, par 23 oui, 51 non et 2 abstentions, **refuse** l'amendement de Mme Mori.

Vœu n° 1

La commission souhaite que la Municipalité présente aux commissions compétentes, soit à la Commission des quatre piliers ainsi qu'à la Commission de Gestion, un rapport au sujet de la municipalisation, pour l'année en cours, de la fondation ABS, se focalisant sur le fonctionnement et les missions du dit organisme afin de veiller à ce que le changement de statut de la fondation n'entraîne pas une transformation progressive de la nature de son travail et de ses valeurs (maintien d'un accueil fondé sur les besoins des personnes, préservation de l'autonomie et du jugement professionnel des équipes ainsi que respect de leur éthique professionnelle, absence de glissement vers une mission de contrôle ou de gestion des publics cibles et association effective des professionel·les à la définition du fonctionnement futur). ;.

Vœu n° 2

La commission souhaite que la Municipalité présente un rapport sur la manière dont elle compte mettre en place les critères d'accès aux ECS avant leur mise en vigueur effective et monitore les effets des critères sur les conditions de travail du personnel,

l'isolement des usager·ère·s, la consommation extérieure et la fréquentation des sites.

Vœu n° 3 — La commission souhaite que la Municipalité renforce à terme la dotation quotidienne des équipes sociosanitaires sur les sites de l'antenne et du Vallon afin de garantir un accueil digne des publics cibles (accompagnement à la consommation, soutien administratif, prévention de santé etc…) sans que cela n'épuise les équipes professionnelles (2 personnes en plus par site et par shift).

Vœu n° 4 — La commission souhaite que la Municipalité s'assure que la continuation des rapports de travail inclut la définition des missions de l'institution de sorte à confirmer que le maintien de l'accueil restera fondé sur les besoins des personnes et ne se développera pas dans une approche de contrôle ou de gestion des personnes paupérisées, mais sur la préservation de l'autonomie, de l'éthique et du jugement professionnel des équipes, ainsi que l'objectif d'accord sur une charte éthique commune soit garanti.

Vœu n° 5 — La commission souhaite que la Municipalité développe des outils de gouvernance basés sur et l'association et la participation effective des professionnels à la définition du fonctionnement futur.

Vœu n° 6 — La commission souhaite que la Municipalité mette en place, en plus de la Commission consultative des quatre piliers, une plateforme stratégique précarité constituée d'élus, de professionnels de terrain et d'experts.

Vote s/concl. 1 — Le Conseil, par 53 oui, 0 non et 24 abstentions, **approuve** la conclusions 1 de la commission.

Vote s/concl. 2 — Le Conseil, par 53 oui, 0 non et 23 abstentions, **approuve** la conclusions 2 de la commission.

Vote s/concl. 3 — Le Conseil, par 53 oui, 0 non et 23 abstentions, **approuve** la conclusions 3 de la commission.

Vote s/concl. 4 — Le Conseil, par 53 oui, 0 non et 23 abstentions, **approuve** la conclusion 4 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'accepter que les plans des postes du SISP et du SG SCS soient adaptés conformément au préavis, par l'ajout de 33.3 EPT au SISP et de 1.5 EPT au SG SCS dès le 1er janvier 2027 ;
2. de valider le transfert de la subvention affectée par le SISP à la Fondation ABS du groupe 36 au groupe 30 pour un montant de CHF 2'807'600.- ;
3. de valider d'allouer au groupe 30 du budget du SISP un montant supplémentaire de CHF 500'000.- ;
4. de valider le principe que les charges prévues liées aux activités de la Fondation ABS ainsi que les revenus les finançant seront répartis dans les natures comptables Ville et communiquées à la Commission financière via un crédit supplémentaire technique.

POS23/065 - SIL Rapport s/rapport-préavis 2026/70	**Financement du programme équiwatt pour la période 2027 à 2031.** **Réponse au postulat de M. Jean-Marc Béguin et consorts « Economiser l'électricité, un challenge gagnant ! »**
POS21/034 - SIL Rapport s/rapport-préavis 2026/70	**Réponse au postulat de Mme Françoise LONGCHAMP : «De la lumière pour les aînés»**
POS22/033 - SIL Rapport s/rapport-préavis 2026/70	**Réponse au postulat de Mme Virginie Cavalli « Un plan d'action pour la sobriété énergétique de Lausanne »** ***Rapporteur : M. Frédéric STEIMER (soc.)***
Discussion	M. Olivier THORENS (Les Verts) qui dépose 1 amendement ; M. Johann DUPUIS (EàG) ; M. Olivier MARMY (PLR) ; M. Jacques-Etienne RASTORFER (soc.) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ; M. Olivier THORENS (Les Verts) ; M. Olivier MARMY (PLR) ; M. Xavier COMPANY, directeur de Services industriels.
Amendement Thorens	Conclusion 9 art. 11 al. 2 Règlement sur les procédés de réclame. « Les procédés de réclame lumineux situés sur le domaine public ou privé doivent être éteints entre 23 heures et 6 heures. »
Vote s/concl. 1	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 2	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 3	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 4	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 5	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 6	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 7	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/concl. 8	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 4 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :
Vote s/A° Thorens	Le Conseil, par 50 oui, 26 non et 0 abstention, **approuve** l'amendement Thorens.

Vote s/concl. 9

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 6 abstentions, **approuve** la conclusion telle qu'amendée.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver le financement du programme équiwatt pour la période 2027 à 2031 par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) pour un montant de CHF 13'050'000.- (TTC, y compris le financement des EPT nécessaires à la mise en œuvre du programme, montant qui sera réduit par les économies d'énergie financées par le tarif de l'électricité dans le cadre des nouveaux objectifs fédéraux de gains d'efficacité pour les fournisseurs de quelque CHF 2'150'000.- impliquant un prélèvement net estimé à ce jour sur le FEE de l'ordre de CHF 10'900'000.- ;
2. de prendre acte que les éventuels soutiens fédéraux et cantonaux qui pourraient être obtenus entre 2027 et 2031 seront comptabilisés en déduction de charges pour le programme et ne modifieront pas le plafond net maximum couvert par le Fonds pour l'efficacité énergétique sollicité au point 1, soit procureront une marge de manœuvre financière supplémentaire au programme ;
3. de confirmer le déploiement du programme, en dérogation au règlement du FEE, sur les zones de dessertes des SIL avec un montant maximal pouvant être utilisé hors de la commune de Lausanne fixé à 10% du total annuel ;
4. de prendre acte que le coût annuel de ce programme sera porté en charges et en recettes sur le budget de fonctionnement des SIL ;
5. de prendre acte que la Municipalité présentera chaque année un bilan détaillé des effets du programme équiwatt mis à disposition sur le site internet du programme ;
6. d'approuver la réponse au postulat de M. Jean-Marc Béguin et consorts « Economiser l'électricité, un challenge gagnant ! » ;
7. d'approuver la réponse au postulat de Mme Virginie Cavalli « Un plan d'action pour la sobriété énergétique de Lausanne » ;
8. d'approuver la réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp « De la lumière pour les aînés » ;
9. de modifier l'article 11 du Règlement sur les procédés de réclame du 8 mars 1994 comme suit et de le mettre en vigueur dès approbation cantonale :

   1 Les procédés de réclame lumineux sur les bâtiments, y compris les vitrines des commerces et d'exposition, doivent être éteints sauf en cas d'activité entre 23 heures et 6 heures.

   2 Les procédés de réclame lumineux situés sur le domaine public ou privé doivent être éteints entre 23 heures et 6 heures. ».

PREA26/172 - SIL Rapport s/Préavis 2026/67

Subventions à l'achat de vélos à assistance électrique : renouvellement du finance ment par le Fonds pour l'efficacité énergétique jusqu'en 2031

Rapporteur : M. Frédéric STEIMER (soc.)

Discussion

M. Olivier THORENS (Les Verts) ; M. Johann DUPUIS (EàG) ; Mme Marisa MAURER PUTALLAZ (PLR) ; M. Jacques-Etienne RASTORFER (soc.) ; M. Xavier COMPANY, directeur de Services industriels.

Vote s/concl. 1

Le Conseil, par 49 oui, 24 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission.

Vote s/concl. 2

Le Conseil, par 49 oui, 25 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

Vote s/concl. 3

Le Conseil, par 49 oui, 10 non et 15 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un complément de CHF 355'000.- pour financer les subventions à l'achat de vélos à assistance électrique, afin de couvrir les dépenses prévisibles pour cette subvention jusqu'à fin 2026 par le Fonds pour l'efficacité énergétique ;
2. d'allouer à la Municipalité un complément de CHF 2'500'000.- à l'enveloppe budgétaire ouverte pour financer les subventions à l'achat de vélos à assistance électrique, en y intégrant également le renouvellement des financements des subventions à l'achat de batteries pour vélos à assistance électrique et de scooters électriques, de sorte à pro longer ces actions de 2027 à fin 2031, à prélever sur le Fonds pour l'efficacité énergétique ;
3. de prendre acte que les coûts annuels des subventions en faveur des vélos à assis tance électrique, des batteries et des scooters électriques seront portés en charges et en recettes sur le budget de fonctionnement des SIL.

INT26/070 - CD Interpellation urgente

de M. Mountazar JAFFAR (soc.) et consorts « Loyers de la CPCL : pas de rendement sur le dos des Lausannois.es »

Développement

M. Mountazar JAFFAR (soc.) qui dépose 3 résolutions.

Réponse de la Municipalité

M. Grégoire JUNOD, Syndic, directeur de Culture et développement urbain.

Résolution n° 1

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intervienne auprès du comité de la CPCL pour limiter les hausses de loyers lors de changements de locataires, en particulier en l'absence de tous travaux à plus-value, et s'assurer du respect du droit du bail

Résolution n° 2

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité développe l'information et l'appui aux locataires, cas échéant via des structures associatives externes, dans les procédures de droit du bail et de contestation du loyer initial

Résolution n° 3

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité demande à la CPCL de communiquer chaque année au Conseil communal, cas échéant par le biais de son rapport d'activité ou via un document spécifique, sur l'évolution du revenu locatif, la hausse moyenne et médiane des loyers au changement de locataires et les procédures de contestation de loyer

Discussion	M. Ilias PANCHARD (Les Verts) ; Mme Patrizia MORI (UDC) ; M. Johann DUPUIS (EàG) ; M. Guy GAUDARD (PLR)
Vote s/ résolution 1	Le Conseil, par 37 oui, 11 non, et 5 abstentions, **adopte** la résolution de M. Jaffar 1
Vote s/ résolution 2	Le Conseil, par 35 oui, 15 non, et 3 abstentions, **adopte** la résolution de M. Jaffar 2
Vote s/ résolution 3	Le Conseil, par 50 oui, 1 non, et 2 abstentions, **adopte** la résolution de M. Jaffar 3
	Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
Clôture	La séance est levée à 22 h 42

La présidente — La secrétaire adjointe

....